

Paru dans

MANAGERS

E U R O P E M A G A Z I N E

> SPÉCIAL AVOCATS

VOIRIN AVOCAT : Un cabinet entièrement dédié au droit social

Référencé dans les 100 meilleurs cabinets d'avocats en contentieux à risque (Décideurs Juridiques), le Cabinet Voirin Avocat se veut à l'image de ses clients : efficace, moderne et humain.

Maître
Alexandra
Voirin



Vous accompagnez les entreprises dans le domaine du droit social depuis près de 20 ans...

Effectivement, des groupes français, des filiales de groupes étrangers, et des PME de tous secteurs d'activité me font confiance depuis de nombreuses années. Je propose également un accompagnement adapté aux besoins et contraintes économiques des PME et start-up.

Un Avocat en Droit social est avant tout un partenaire au quotidien, aux côtés des dirigeants dans toutes les phases de la vie de leur entreprise. C'est pourquoi j'interviens le plus en amont possible pour anticiper les situations à risques et sécuriser les pratiques, dans un environnement de plus en plus contentieux où les salariés sont de mieux en mieux informés.

Quels autres points vous différencient ?

J'interviens en conseil et en contentieux sur toute la France, ce qui présente l'avantage d'avoir un historique complet des Entreprises (parisiennes et locales) que je conseille. Cela me permet d'être encore plus efficace et pertinente.

J'organise, également, des petits-déjeuners d'actualité en Droit social, très appréciés des PME, pour décrypter les nouvelles réglementations telles que dernièrement les Ordonnances Macron ou, encore l'évolution du contentieux, depuis le plafonnement des indemnités prud'homales et sa remise en cause par les avocats de salariés.

Mon ambition est de simplifier l'application d'un droit du travail en constante évolution. Mes solutions pragmatiques et sur-mesure font gagner du temps à mes clients qui bénéficient de la même qualité de service que celle d'une grande structure, mais avec un accompagnement plus proche et plus humain.

À noter que j'interviens principalement du côté des employeurs, mais parfois mes compétences sont mises au service de cadres dirigeants, par exemple dans le cadre d'une négociation de départ.

Votre forte activité contentieuse vous permet d'être meilleur conseil...

Assurément, je joue un rôle essentiel en amont pour éviter les contentieux. Dès le démarrage de l'entreprise, il est important de sécuriser la gestion du personnel, d'adopter les bonnes pratiques pour minimiser les risques. Si cet aspect est négligé, le risque grandit rapidement avec l'augmentation du nombre de salariés.

